

Assemblée Générale

**Jeudi 28 novembre 2019
de 8h15 à 12h00**

Au Bâtiment Administratif de la Pontaise (BAP)
Salle du 1er février 1959

Ordre du Jour

1. 8h15 - Assemblée générale statutaire de la COPER du DFJC
2. 9h30 - Pause
3. Deux conférences sur **l'environnement et la durabilité** :
 - 09h45 - "**L'intégration du développement durable dans l'action publique vaudoise**" par M. Guillaume de Buren, chef de l'Unité de développement Durable à l'Etat de Vaud (UDD)
 - 10h15 - "**Etat et environnement**" par Mme Sophie Swaton, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL
4. Dès 11h00 - Présence de Mme Cesla Amarelle, Cheffe du Département
5. Apéritif offert par le Département

Selon l'art. 29 des statuts de la COPER, tous les collaborateurs du DFJC sont autorisés à participer, sur leur temps de travail, à l'AG de la COPER.